



Écologie & Solidarité

Périodique des ÉluEs du groupe Ecologie et Solidarité de la Ville de Grenoble

N°08 - Janvier 2011

A LA UNE

2011 : année de l'indignation et de la résistance

« Indignez-vous », le texte de Stéphane Hessel, un des « pères » de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, caracole en tête des ventes de livres. En quelques pages, il revient sur les acquis sociaux issus du Conseil National de la Résistance - né dans la clandestinité en 1943. Rappelons ces acquis basés sur un ensemble de principes et de valeurs :

Sur le plan social :

« Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail »

« Une retraite permettant aux vieux travailleurs de terminer dignement leur vie »

Sur le plan économique :

« L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie »

« Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général »

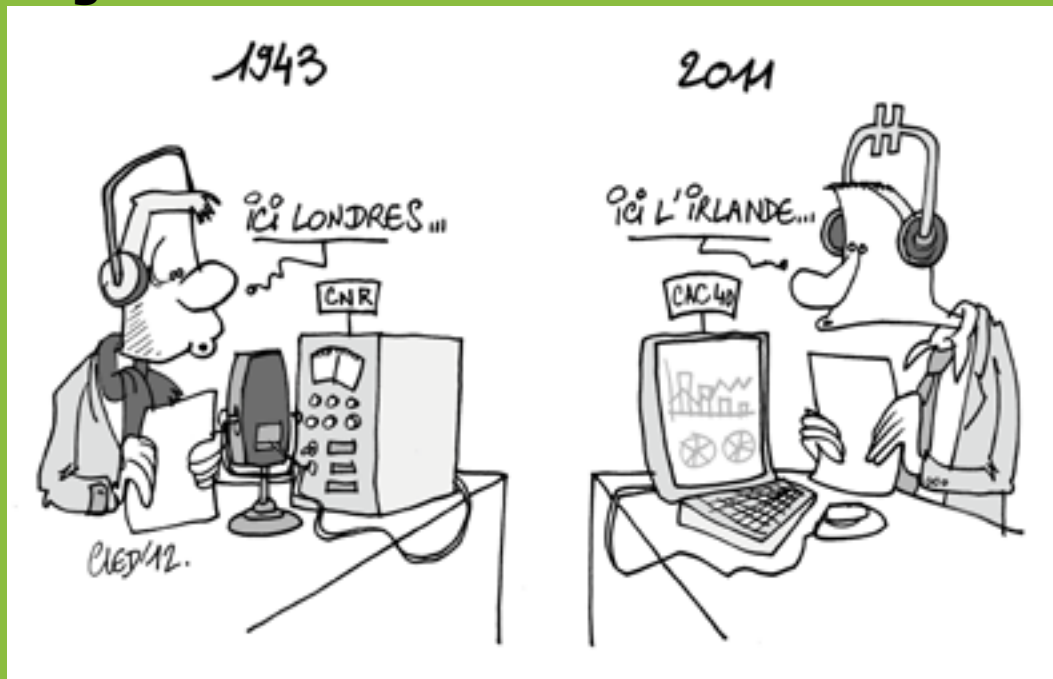
Sur le plan des libertés et de l'égalité

« La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères »

« L'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi »

« La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer... »

Ce programme a été mis en œuvre. Pourtant la France était ruinée... ce qui n'est pas le cas aujourd'hui car la production des richesses a considérablement augmenté depuis la Libération. Mais on ose nous dire que l'État ne peut plus assumer ces mesures citoyennes.



En effet le pouvoir de l'argent combattu par la Résistance n'a jamais été aussi grand, insolent, égoïste, avec ses serviteurs au plus haut sommet de l'Etat et parfois de nos collectivités et jusqu'au sein même des services publics.

Et pourtant nous avons plus que jamais besoin, aujourd'hui, de ces principes et de ces valeurs. Il nous appartient de veiller à ce que cette société soit une société dont nous soyons fiers, pas cette société où les médias sont aux ordres, cette société où on expulse les sans-papiers, cette société où l'écart entre les plus riches et les plus pauvres n'a jamais été aussi important.

Aussi pour cette année 2011 dans cette Ville de Grenoble, ville Compagnon de la Libération, bien plus que des vœux, nous voulons faire vivre le message de Stéphane Hessel : Indignons-nous ! Faisons vivre l'héritage qu'est l'esprit du Conseil National de la Résistance pour une société plus solidaire, plus démocratique et plus écologique.



De gauche à droite : Gwendoline Delbos-Corfield, Maryvonne Boileau, Hakim Sabri, Marina Girod de l'Ain, Olivier Bertrand et Gilles Kuntz.

Le rectorat et la Région veulent-ils un avenir pour Mounier ?

Construit en 1963, le lycée Mounier, 800 élèves en 2010, sections générales et technologiques, est passionnant par ses brassages : multitudes d'options, multicolore, multi quartiers, des partenariats avec le Conservatoire, le CLEPT, l'INPG. Dernier lycée grenoblois inscrit dans le Plan Pluriannuel d'Investissements de la Région, il attend des travaux prévus depuis 2005. Premier coup d'arrêt en février 2010 qui annule le jury d'architectes : la Ville exige qu'un internat soit rajouté dans les plans. En mai, la condamnation d'une partie des bâtiments retarde encore le chantier. Puis, le 27 septembre, lors d'un Conseil d'Administration extraordinaire, convoqué en urgence, la Vice-présidente aux lycées de la Région annonce



la fin programmée du lycée, pour raisons de sécurité. Les expertises confirment que les bâtiments sont extrêmement dégradés, et qu'une rénovation ne suffira pas. Mais elles indiquent aussi que les mouvements sont très faibles, et ne déconseillent pas de poursuivre le fonctionnement du lycée sous contrôle de capteurs et pour une durée de 5 ans.

Difficile de comprendre ce qui s'est joué dans les prises de décision régionales. Pourquoi évacuer une partie des locaux, puis ne plus donner signe de vie à la direction pendant plusieurs mois ? Pourquoi vouloir précipiter le départ des élèves quand il n'y a pas péril imminent ? Le Président de Région qui s'obstine à considérer les problèmes de sécurité insolubles alors que le risque semble « hautement improbable » est-il sincère ? Comment faire confiance à la Région quand elle promet la reconstruction sur site, mais ne propose que des scénarios qui vident entièrement les locaux, redéplient les élèves dans d'autres établissements, et provoquent de fait, une carte scolaire sans Mounier ? En 2013, aucune pierre n'aura été posée à Mounier : il sera alors tellement aisé de dire qu'il est inutile de bâtir un nouveau lycée...

Pourtant, la mise en place d'une médiation par le Président de Région, confiée à des personnalités indépendantes, anciens fournisseurs, est porteuse d'espoir. Le travail actuel de cette équipe est d'une grande qualité en

termes d'écoute comme de rigueur, au service du projet éducatif. Mais les médiateurs pourront-ils sereinement élaborer une solution partagée ?

Aujourd'hui, les mauvais présages viennent du rectorat : après avoir d'abord refusé de rencontrer rapidement les médiateurs, puis en activant au forceps le redéploiement sans prise en compte des nouvelles perspectives, le recteur semble refuser de trouver une véritable alternative à la fermeture de Mounier. Pourtant, en imaginant des dispositifs pluriels, constructions légères, utilisation d'espaces à proximité, réduction temporaire des effectifs, l'entité Mounier peut-être préservée sans obliger les futures classes de secondes à s'éparpiller dans d'autres lycées moins faciles d'accès.

On peut deviner l'empressement du recteur à vider Mounier, dans un souci de rentabilité, pour mieux remplir Argouges et Vaucanson, qui auraient besoin de nouveaux effectifs. Mais d'autres réorientations sont possibles : il faut faire de la reconstruction de Mounier sur place une opportunité pour redonner de

la vitalité à l'ensemble des lycées grenoblois. Le recteur pourra-t-il « désobéir » aux injonctions nationales de rentabilité financière de l'éducation nationale, qui se font toujours au détriment des vrais enjeux de scolarisation pour tous, sans discrimination ?

La mobilisation exemplaire des Mounier, dans une période déjà sombre, ne doit pas être dé-

**Il est indispensable
d'entendre et de respecter
la mobilisation des « Mounier »**

çue. La communauté éducative est solidaire pour promouvoir un lycée d'excellence pour tous, fier de sa mixité sociale et de sa pluridisciplinarité. « Les Mounier » nous donnent une belle leçon de partage et de citoyenneté. Un pied de nez aux stratégies multiples de contournement de la carte scolaire ; un refus net des ségrégations spatiales ; une réponse magnifique à tout ce qui génère individualisme, atonie citoyenne, passivité de la jeunesse.

Le CCAS en graves difficultés financières

Depuis plusieurs années, le Centre Communal d'Action Sociale de Grenoble cherche à équilibrer ses comptes. Après avoir vidé ses fonds propres, il est entré dans des déficits chroniques qui remettent en cause la politique sociale menée sur la ville. Les raisons sont multiples : la crise sociale qui multiplie les recours à l'aide sociale, mais surtout des déficits structurels d'activités comme notre mission auprès de nos aînés qui n'entrent pas dans la compétence principale du CCAS, mais dans celle du Conseil Général.

Face à cette situation qui peut conduire à une administration directe de l'Etat et à l'abandon de nombreuses actions en nivelant par le bas des activités, la présidence du CCAS a entrepris une recherche d'économies qui ne se font pas sans conséquences sur les usagers : aug-



Jusqu'à +7% pour les accueils en EHPAD vs +1,2% de valorisation des pensions en 2010. Le compte n'y est pas.

mentation des tarifs d'hébergement en établissements pour personnes âgées (jusqu'à +7%), réduction des remplacements de personnels, gel de l'ouverture de nouvelles places en crèches qui sont déficitaires... Certains personnels sont affectés à des postes précaires reconduits tous les 3 mois en attendant le renouvellement de conventions avec l'Etat et le Conseil Général. Des établissements déficitaires sont transférés à des mutuelles qui trouvent les plus grandes difficultés aussi à les gérer avec un manque de personnel. Certes la Ville a augmenté sa subvention au CCAS, mais pas en proportion des besoins et surtout l'Etat, la CAF et le Conseil Général profitent d'un CCAS fort (le 2e de France après Paris) pour nous laisser faire à leur place. Il est dommage que toutes ces institutions, Ville incluse, oublient que l'action sociale est aussi un investissement, qu'elle est facteur de stabilité et au final, produit, comme les investissements « économiques », tout simplement de la richesse.

La situation du CCAS ne peut plus durer, mais nous ne voulons pas que le bras de fer engagé entre les collectivités laisse des usagers exclus de services auxquels ils ont droit. Les négociations qui s'engagent sont difficiles, mais il faut absolument éviter de tomber dans un chantage qui prendrait les usagers en otage.

Vidéosurveillance, mise au point

La sécurité publique est une des premières responsabilités auxquelles doivent faire face les élus. C'est évidemment d'abord une compétence de l'Etat mais nous savons qu'il n'y a plus rien à attendre de la politique de Sarkozy : son « discours de Grenoble » a été une honte pour notre ville et, encore une fois, la surenchère verbale n'a servi qu'à masquer le vide de l'action.

La Ville de Grenoble doit donc faire face à la recrudescence de la délinquance. Encore faut-il qu'elle emploie des moyens appropriés. Nous avons approuvé la mise en place de 16 policiers municipaux intervenant en soirée (jusqu'à 2 heures du matin) dans le centre

SCOTLAND-YARD QUALITE DE "TASCOT" LE QUADRILLAGE DU PAYS ENR LA VIDEO-SURVEILLANCE.



ville de Grenoble. Il n'y avait hélas pas d'autres solutions pour faire face aux manquements de la police nationale qui n'intervient plus que dans les cas jugés « graves ».

Mais si nous approuvons le déploiement de moyens humains, nous nous opposons à la généralisation de la vidéosurveillance : non seulement le coût pour la Ville est extrêmement élevé et pèsera sur les impôts mais en plus, aucune expérimentation de vidéosurveillance sur la voie publique n'a jusqu'à aujourd'hui montré son efficacité. La vidéosurveillance ouvre la porte à toutes les dérives sécuritaires sans régler les problèmes : si une caméra peut, dans certaines conditions, identifier l'auteur d'une infraction ou d'un délit, en aucun cas elle n'empêche le passage à l'acte, au contraire de la présence et de l'intervention humaine. L'attente de nos concitoyens est-elle uniquement dans la répression ou plutôt dans de la prévention ?

Technologie ou lien social ?

Les derniers rapports sur la vidéosurveillance sont clairs : à Lyon par exemple, l'étude montre que la délinquance n'a pas diminué d'un point dans les rues où des caméras ont été installées. En Angleterre, pays le plus équipé en caméras,

de nombreuses études ont montré que le même budget dépensé en moyens humains aurait eu plus d'efficacité.

Cela n'a pas empêché le Maire de Grenoble, sans en avertir les élus du Conseil municipal et avant les premières conclusions de « l'expérience » grenobloise d'étendre la vidéosurveillance à tous les bâtiments publics ! Le Maire se fait ainsi l'agent efficace de la volonté du Gouvernement, le Ministre de l'Intérieur, lors de son récent déplacement dans notre ville ayant indiqué qu'il était prêt à verser 265000 € à la Ville pour son programme de vidéosurveillance.

Dans le budget 2010, c'est plus d'un million d'euros qui auront été dépensés alors que dans les même temps il manque de moyens humains dans de nombreux quartiers... Un million d'euros pour des caméras plutôt que sur les premières causes de la délinquance que sont la précarité sociale et le sentiment de déclassement.

Réunions publiques

Tous les mois, vos élus vous donnent rendez-vous pour échanger sur l'action de la Ville.

Dates et lieux précis sur

grenoble-ecologie-solidarite.fr
rubrique « agenda »

Mauvaise direction pour le budget 2011

La majorité municipale manque cruellement d'idées. Son budget 2011 est exactement dans la continuité de ceux des deux années précédentes, alors que tout change pour les collectivités territoriales à cause de la politique gouvernementale catastrophique et de l'approfondissement de la crise sociale. La majorité reste prisonnière d'idées d'une autre période croyant en sa mission de maintenir une certaine activité économique grâce à des efforts en investissement alors que la cohésion sociale se lézarde de plus en plus dans les quartiers. Pour nous, le rôle premier d'une commune n'est pas de soutenir des programmes de recherche et développement en hautes technologies qui sont de la compétence d'autres institutions. Grenoble est la seule ville en France à faire payer ce luxe aux contribuables locaux ! Le rôle premier d'une commune doit être d'assurer le bien vivre ensemble, en choisissant d'investir sur de l'activité économique locale, non délocalisable, des petites structures coopératives, à forte valeur ajoutée sociale et environnementale.

Une autre politique est possible, de gauche et écologique. Notre groupe a proposé de changer les priorités de la politique municipale :



La majorité ne prend pas le bon itinéraire...

- Allègement de la pression fiscale locale insupportable pour de très nombreux Grenoblois
- Renforcement des politiques de proximité en embauchant du personnel supplémentaire pour renforcer la présence publique dans les quartiers en liaison avec les autres administrations, notamment pour ce qui concerne le social avec le Conseil général (CGI). Nous proposons d'augmenter les frais de personnel de 1 M€ (moins de 1% en plus) et de proposer au CGI de faire de même ce qui aurait permis de créer 50 emplois (dont des éducateurs spécialisés) à mettre à disposition

des centres sociaux, Maison des habitants ou toute autre structure qui souffrent actuellement d'un manque de personnel et qui sont en situations délicates.

- Renforcement de l'action sociale en augmentant de 500 000 € la subvention au CCAS, pour renforcer l'allocation municipale d'habitation qui est actuellement beaucoup trop faible, en direction de l'ensemble des foyers en difficulté pour payer leurs loyers et leurs charges (notamment de chauffage).
- Renforcement des subventions aux associations du secteur de la solidarité qui prennent de plein fouet le désengagement de l'Etat et des collectivités alors que le contexte social fait qu'elles sont de plus en plus sollicitées.
- Création d'activités pour les jeunes, par exemple mise en place d'un atelier coopératif de mécanique à la Villeneuve pour l'entretien des véhicules...
- Renforcement des aides aux bailleurs sociaux et à l'amélioration du patrimoine scolaire...

Tout ceci aurait été possible par des économies en fonctionnement et en investissements, tout en diminuant d'au moins 5 % les impôts locaux en 2011.

Régie des eaux : la droite mal irriguée !

Ce qui différencie la gestion publique de la gestion privée, c'est entre autres un souci du long terme plutôt que des profits rapides. Ainsi, la droite au Conseil Municipal a pu s'étonner de l'augmentation des tarifs pratiqués par la régie des eaux, alors même que la consommation globale baisse. C'est oublier qu'un réseau d'adduction et de traitement des eaux, c'est un haut niveau d'investissements et de l'entretien permanent. Et pour maintenir ce niveau, les recettes doivent être pérennes. C'est cette gestion anticipatrice qui évitera aux grenoblois d'avoir à payer très cher des investissements lourds parce que tardifs, comme risquent d'avoir à le faire les contribuables de nombreuses villes dans 15 à 20 ans. Et cela avec un prix de l'eau qui n'est pas « relativement faible » comme a pu le dire la droite, mais le deuxième plus faible de France à situation comparable.

En effet, la droite s'amuse à mettre sur un même plan ce qui est très différent, comparant des villes comme Libourne (33), 23 000 habitants, à Grenoble, 156 000... Et de s'étonner que, par exemple, des tarifications plus progressives ne soient pas mises en place. Mais à Grenoble, 156 000 habitants, les logements et les compteurs d'eau sont beau-

coup plus collectifs qu'à Libourne, 23 000 habitants. Il est difficile de connaître le nombre d'utilisateurs derrière un compteur collectif. Or ce nombre est absolument nécessaire pour mettre en place une tarification progressive. La régie a pu, par contre, mettre en place une progressivité plus importante sur une partie de la « part fixe » du prix de l'eau.

Mais nous espérons que la droite gardera cette bonne idée et qu'elle nous soutiendra pour sa mise en place sur des fluides plus chers, comme le gaz, l'électricité et le chauffage urbain, pour lesquels l'enjeu d'un accès « social » est souvent plus important.



Le Drac : nous lui devons plus que de l'eau...

Les PACS bientôt célébrés en mairie

Notre groupe demandait très régulièrement depuis 2008 que le PACS puisse se célébrer en mairie comme dans de nombreuses villes pour que chacun ait la possibilité de fêter avec solennité son union, quelles que soient ses préférences sexuelles. Nous avons même déposé un vœu en juin 2008. La signature d'un PACS au tribunal ne revêt pas le caractère solennel d'un mariage en mairie. Voilà comment pallier ce manque d'égalité entre les citoyens !

Lundi 20 décembre 2010 une délibération a enfin été votée en ce sens en Conseil Municipal. Nous sommes très contents de cette victoire face aux préjugés encore vivaces dans nos sociétés. Mais certains propos tenus à cette occasion au sein de la majorité hétéroclite de cette mairie nous ont inquiétés. Le PACS n'était pas du goût de tout le monde, dans les rangs les plus droitiers, et des blocages idéologiques ont ressurgi derrière des arguments techniques. Les adjoints auraient déjà trop de travail avec les mariages, on ne peut pas leur rajouter les PACS. D'autres élus dans cette majorité ont reconnu le progrès sociétal qu'une telle manifestation symbolique pouvait représenter. C'est bien aussi une victoire des écologistes contre les conservatismes de tous bords.

Les coûts opaques des écoles privées

La loi fait obligation aux communes de participer au financement des écoles privées qui sont en convention avec l'Etat. Mais cette participation, basée sur le « forfait municipal » est strictement encadrée : elle doit faire l'objet d'une convention, et être chiffrée selon une clé de calcul basée sur des dépenses réelles liées aux bâtiments et à certains personnels.

Pourquoi ne pas apporter de justifications aux augmentations de subventions ?

Mais à Grenoble, l'opacité est de règle. Ainsi, en janvier 2010, nous avons déjà du intervenir pour rappeler ce principe de fonctionnement, et demander que les subventions aux écoles privées ne soient pas reconduites « à l'identique », mais versées en deux fois pour permettre une réactualisation en accord avec l'esprit de la loi. Cet amendement avait été repoussé. En décembre dernier, la majorité nous a demandé de voter une augmentation de ces subventions, sans apporter aucun élément permettant d'apprécier la pertinence de cette augmentation à partir de dépenses réelles, comme attendu par la loi...

Clinathec : abus de secret « médical »

En 2009, le groupe Ecologie et Solidarité publiait un dossier documenté, fruit d'un travail d'enquêtes sérieuses, sur CLINATEC. Ce centre de recherche biomédical dédié aux applications des micro et nanotechnologies à la médecine, se construit tranquillement en dehors de l'Hôpital, sur le polygone scientifique.

Cas unique de clinique expérimentale du cerveau située sur un périmètre classé Secret Défense, elle est un organe de Minatec et du CEA-Léti, dont la devise est « l'innovation au service de l'industrie ». Elle ouvrira en 2011 : à qui ? comment ? dans quelles conditions d'admission ?

Bien sûr, le Dauphiné Libéré du 10 décembre 2010 parle de « rêve » et de « médecine d'avenir », pour sauver des personnes paralysées et des malades de Parkinson. Qui oserait interroger une clinique qui va faire des miracles ? Et le Professeur Benabid de répondre à ses détracteurs qu'ils ne savent pas de quoi ils parlent. Lui, le grand scientifique, SAIT.

Les écologistes connaissent bien la critique tellement facile d'être des anti-progrès. Ce couplet-là a tellement été entendu, du nucléaire à l'amiante... Sans parler du réchauffement climatique qui n'existait pas, et sans compter les inventions technologiques qui allaient tout régler. Soigner des malades, oui ! Créer une clinique spécialisée en dehors de l'hôpital public en toute opacité dans le cadre de Minatec, un environnement tourné entièrement vers la rentabilité et les applications techniques qui rapportent, on voudrait comprendre.

Pourquoi un projet de santé « publique » est-il si peu public ?

On exige surtout des règles de transparence, de santé publique ordinaire et de réglementation habituelle. Les écologistes ont demandé à plusieurs reprises, à la Ville, la Région et la préfecture, les autorisations sanitaires, les conventions qui lient l'hôpital et la clinique, des documents officiels sur les protocoles menés dans cet établissement « hors normes ». Rien n'a été transmis !

Pendant les travaux, l'inquiétude reste...

révélateur d'un choix de société étriqué

Grenoble est la seule ville de France qui ponctionne son budget municipal pour intervenir dans le financement de produits d'innovation dans le cadre des pôles de compétitivité.

Un marché pied pour des profits privés

Comment ça marche ? Une démarche d'invention technologique à mettre sur le marché est portée par des entreprises, des petites comme des multinationales, et des laboratoires. Elle est présentée lors d'un « appel à projets » et demande l'aide des collectivités locales. Alors la Région participe puisque c'est dans son champ de compétence, la Métro aussi et parfois le Conseil Général le fait quand il est concerné mais avec prudence, et évidemment l'Etat dont c'est le rôle. Mais la Ville de Grenoble vient abonder aussi, et en millions d'euros, des innovations qui seront ensuite commercialisées par des sociétés, déjà bien installées sur le marché ou toutes nouvelles,

dités alors starts-up. Celles-ci « éclosent » dans le giron d'incubateurs que la ville a aussi subventionné dès l'origine, puis aidé à coup de millions à nouveau, pour qu'elles se développent. Enfin, ces start-up commencent à vendre à l'étranger, puis à se positionner dans les rangs des « petites boîtes high tech à forte valeur ajoutée » cotées en bourse. Un jour, un actionnaire financier vient injecter de nouveaux millions d'euros et la TPE embauche et passe au rang de PME ; elle continuera alors à bénéficier indirectement des aides de la ville en travaillant avec une autre start-up dans le giron d'un incubateur à côté des mêmes laboratoires, dans le cadre d'un nouvel appel à projet...

De l'argent public qui échappe à la démocratie

Où va l'argent ? Dans l'un des derniers cas d'aides de la ville, il s'agissait du Cancero-pôle, pôle de compétitivité lyonnais, et dont

toutes les entreprises concernées, donc les futurs emplois possibles, ne sont pas sur la région urbaine grenobloise. Certes, un laboratoire grenoblois était aussi impliqué, mais comment justifier une aide importante pour ce projet quand les retombées sur le territoire sont marginales ? Il existe des projets grenoblois qui intègrent des chercheurs d'autres régions, ce n'est pas pour cela que Paris, Toulouse ou Lyon y mettent leurs oboles municipales. Les régions sont justement là pour encadrer les aides économiques de manière cohérente sur un territoire. Laissons agir Rhône-Alpes, l'Auvergne ou l'Ile de France en matière de politiques publiques de recherche et développement territorial lié.

De plus, dans la nébuleuse des pôles de compétitivité, la direction exacte des aides des collectivités est encore bien trop floue. L'argent est donné pour un projet : sert-il uniquement l'étape recherche ou est-il plutôt immédiatement happé par le privé comme surplus de rente des actionnaires ? Les in ...

Economie résidentielle : une autre source de développement économique

Invitée lors d'une récente « controverse du SCoT de la Région Urbaine de Grenoble », Magali Talandier a porté un nouveau regard sur les moteurs du développement économique, économie résidentielle et économie productive notamment. Selon l'INSEE, l'économie résidentielle désigne l'ensemble des « activités essentiellement destinées à servir les besoins des populations locales permanentes et des touristes ». Cette notion d'économie résidentielle occupant une place croissante dans les débats et les enjeux locaux, sans être toujours bien comprise, il nous a semblé important de lui donner la parole.



Questions à Magali Talandier, Maître de Conférences à l'Université de Grenoble, chercheur à l'Institut de Géographie Alpine

En quoi la notion d'économie résidentielle est-elle trop souvent mal perçue ?

L'économie résidentielle n'est pas dans la croyance ; c'est une réalité avec des impacts positifs et négatifs d'où l'intérêt de mettre en place des politiques d'accompagnement de ces dynamiques. Il est important de comprendre qu'il n'y a pas d'opposition à faire entre économie résidentielle et économie productive ; au contraire il faut équilibrer et diversifier ses sources de développement et d'attractivité.

En quoi la religion du Produit Intérieur Brut par habitant est-elle infondée ?

Cette vision nous paraît trop monochrome, trop simple plus qu'infondée. L'idée est de dire qu'il y a d'autres moteurs. Il faut dépasser cette idée que les champions du PIB/habitant seraient les champions du développement. On est encore dans cette

présentation dominante même si les choses bougent. Il y a évidemment toujours un enjeu important de création de richesses, mais aussi un enjeu de captation de ces richesses et enfin un autre de circulation de ces richesses dans les territoires.

Cela veut-il dire que les indicateurs comme le PIB sont insuffisants ?

Oui. De plus, il ne faut pas raisonner en stock, mais il faut penser les flux. L'enjeu du développement économique pour les territoires est triple : il s'agit évidemment de créer des richesses, mais aussi de les capter, de les faire circuler ce qui passe par la consommation, les services, les commerces, le tourisme. Traditionnellement, seule la production est considérée comme du développement économique, mais d'autres activités sont générées par les retraités, les employés des services publics, les touristes, les habitants qui s'installent...

Mais les emplois ainsi créés par l'économie résidentielle ne sont-ils pas précaires ?

Cela est en partie vrai. Il faut organiser ces

emplois, par exemple via des associations. Par contre ce sont des secteurs d'activité relativement bien protégés de la conjoncture macroéconomique, qui ont réussi à se maintenir malgré la crise. Il s'agit aussi d'emplois parfois peu qualifiés, mais qui peuvent répondre à certains demandeurs d'emploi.

Pensez-vous que la suppression de la taxe professionnelle n'est pas un moment pour repenser les politiques ?

Oui, c'est un moment-clé. On voit les élus changer d'optique sur le terrain et se rendre compte qu'il faut asseoir le développement économique sur d'autres moteurs que la seule production... mais attention au mouvement inverse et au risque éventuel en termes de croissance et d'emploi à plus long terme. Le tout résidentiel, comme le tout productif, ne sont ni souhaitables, ni durables... C'est en termes d'équilibre qu'il faut penser le développement économique.

révélateur d'un choix de société étriqué

...novations feront-elles l'objet de brevets déposés pour le public avec donc un retour d'investissement pour les collectivités ? Ou seront-elles astucieusement détournées pour des fins privées en enrichissant des créateurs d'entreprises plus malins que d'autres et des actionnaires déjà bien servis ? Y a-t-il régulièrement de nouveaux secteurs de recherche pris en compte ? De nouveaux acteurs, de nouveaux emplois ? Ou est-ce toujours les mêmes qui sous des noms différents et par le biais de nouvelles créations de start-up profitent des mannes financières ?

Un manque flagrant de diversité

Quelle création d'emplois ? Et quel type d'emplois ? Le tryptique recherche-université-industries qui a permis que Grenoble soit un territoire d'invention et d'imagination est évidemment un héritage précieux pour cette ville. Mais autrefois, ce talent pour l'innovation rimait aussi avec l'urbanisme, le social, le culturel, la géographie, le politique. Et même dans le domaine des sciences dures, les recherches étaient larges. Aujourd'hui, cette ville semble privilégier un seul type de développement scientifique et économique, celui des nouvelles technologies. Un développement basé sur une seule richesse peut rapidement devenir un handicap pour un territoire. C'est aussi parier à quitte ou double avec l'argent public. Mais surtout ce mono dé-

veloppement laisse des pans entiers de la société et de la ville de côté. Qui peut croire que l'innovation créée par le monde des nouvelles technologies et toutes ses branches multiformes (pôles de compétitivité, incubateurs, laboratoires, start-up) vont fournir de l'emploi aux jeunes les moins qualifiés ?

La Ville doit repenser son « attractivité »...

L'activité économique soutenue par des millions d'aides de la Ville de Grenoble ne peut qu'attirer les chercheurs et les ingénieurs de France et du monde entier, mais ne crée quasiment aucun autre type d'emploi direct. L'abandon des autres formes d'innovation empêche un développement harmonieux de la ville : les richesses économiques sans pensée sociale, sans vision urbaine, sans partage culturel ne créent pas un avenir commun aux habitants de cette ville. Ne serait-il pas nécessaire de voter bien plus d'investissements mis dans les quartiers en terme de présence humaine, et moins de sous pour les pépinières high tech du Polygone ?

Est-ce le rôle d'une ville d'intervenir continuellement et fortement sur les innovations, la commercialisation, la compétitivité ? La plupart des éluEs reprennent en cœur le refrain habituel de la priorité de l'économie, et de l'économie privée, sur tous les autres champs d'actions de la ville, social, culture, éducatif. L'importance du développement

économique a dépassé dans les mentalités tout autre rôle de l'institution publique. Comme si l'institution Ville devait être le premier acteur économique du territoire, et pas en tant qu'employeur dans le service public mais en tant que donatrice privilégiée de toutes les start-up grenobloises. Pendant ce temps là, le personnel communal n'augmente pas parce qu'il faut contraindre les budgets : pourtant les emplois de service public n'ont-ils pas tout autant de valeur ?

Les études sur le dynamisme économique pointent toujours les mêmes grandes caractéristiques pour attirer l'emploi : la qualité de vie d'un territoire, les infrastructures, la proximité de réseaux et de lieux de connaissance. Quand une ville met en place un environnement favorable, elle a déjà beaucoup d'atouts. A l'heure des réductions de budgets, du désengagement de l'Etat, de la fin de la taxe professionnelle, continuer les aides de cette nature n'est pas la priorité pour les besoins de tous les habitants. Pourquoi les aides économiques directes au privé ne sont-elles toujours pas remises en cause à Grenoble ?

... et changer sa façon de voir l'économie !

La croissance, rien que la croissance, la chimère des politiques. Voilà le vrai clivage de la politique menée aujourd'hui par la majorité dans cette ville, avec un projet écologiste et solidaire : le pari sur la croissance. Au moment de la présentation du budget 2011, dans les jolies diapositives qui défilent sur l'écran, parmi les courbes du budget et les chiffres des investissements 2011, on apprend que la majorité table sur un retour de la croissance. Des années que la croissance n'augmente plus, qu'il faut changer la manière de faire les choix budgétaires, qu'il faut repenser nos modèles économiques, et partout, de l'Etat aux collectivités, éluEs UMP ou socialistes, attendent la venue de la croissance providentielle. Et cela justifie qu'une ville comme Grenoble dépense parfois plus dans les investissements pour l'innovation technologique et les laboratoires privés que dans les services publics du quotidien. Cela représente 3 à 4 millions d'euros par an dans le budget de la ville de Grenoble. Aucune autre ville ne le fait, les autres collectivités locales s'interrogent sur le bien fondé de ces aides sans contreparties, mais Grenoble persiste toujours...



Groupe Écologie & Solidarité

Hôtel de Ville - 11 Bd Jean Pain - BP 1066 - 38 021 Grenoble Cedex 1

Tel : 04 76 76 38 75 - Fax : 04 76 76 34 05

contact@grenoble-ecologie-solidarite.fr

www.grenoble-ecologie-solidarite.fr

